



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

1

Mennecy le 15 janvier 2007

CONVOCAATION

Vous êtes conviés à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Foncière Urbaine Libre « LES LYS » qui se tiendra :

Samedi 10 février 2007 à 17 H jusqu'à 19 H
Restaurant scolaire de l'école de la Verville

Tous les propriétaires sont invités à participer à cette assemblée. En cas d'impossibilité, nous vous demandons de bien vouloir transmettre votre pouvoir à un autre propriétaire, membre de notre AFUL, afin que le quorum soit atteint (69 membres présents ou représentés sur 136).

Vous pouvez à cet effet, utiliser le formulaire ci-joint. Nous vous rappelons que le nombre de pouvoirs est limité à 9 par personne.

L'ordre du jour de l'assemblée, la cotisation 2007 et le rapport financier 2006 sont joints à cette convocation.

Un vin d'honneur clôturera l'Assemblée Générale Ordinaire à 19 H.

BON POUR POUVOIR

Je soussigné : Lot N° :

Adresse :

Donne pouvoir à : Lot N° :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AFUL « LES LYS » du 10 février 2007

Fait à Mennecy le : Signature :



Mennecy le 15 janvier 2007

Assemblée Générale Ordinaire

Ordre du Jour

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Compte rendu des activités de l'année écoulée :**
 - ◆ Espaces verts
 - ◆ Règlement
 - ◆ Relations avec la mairie
 - ◆ Plan Local d'Urbanisme
- 3. Réalisation budget 2006**
- 4. Vote du quitus**
- 5. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2007**
- 6. Questions diverses :**
 - ◆ Contentieux : Affaire Blanchet/ Després
- 7. Renouvellement des membres sortants du comité syndical**

Les propriétaires qui désireraient devenir membre du comité syndical de l'AFUL « LES LYS » peuvent transmettre leur candidature par correspondance à :

Il en est de même pour les questions particulières que les propriétaires voudraient aborder dans le cadre des questions diverses qui seront transmises au minimum 24 h avant l'assemblée générale.



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

3

MenneCY le 15 janvier 2007

COTISATIONS 2007

La cotisation 2007 a été fixée à 165€. Vous avez la possibilité d'en effectuer le règlement soit :

⇒ En un seul versement de **165€** le 31 mai 2007 au plus tard.

⇒ En deux versements de la façon suivante :

- un premier versement de 85€ le 15 mars 2007 au plus tard,
- un deuxième versement de 80€ le 31 août 2007 au plus tard.

Tout propriétaire n'ayant pas réglé la somme de **85€**, le 15 mars 2007 sera supposé avoir choisi pour un règlement unique le 31 mai 2007 au plus tard.

Nous vous rappelons que la tenue de ces délais est le seul moyen de ne pas mettre notre trésorerie en difficulté.

Nous vous en remercions par avance.

La cotisation est à faire parvenir au trésorier de l'AFUL ou à notre adresse postale :

AFUL « LES LYS »
B.P. 34
91541 MENNECY Cedex 1

Rapport Financier 2006

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le bilan de l'exercice 2006 et le projet de budget pour l'année 2007. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

BILAN 2006 et PREVISIONNEL 2007

BILAN 2006

Hormis l'entretien des espaces verts conforme au budget prévu et les taxes foncières, pour tous les autres postes la réalisation 2006 est inférieure aux prévisions qui avaient été déterminées à partir des dépenses 2005, prévisions qui devaient permettre :

- D'une part de renflouer la réserve financière qui était en déficit depuis 2 ans,
- D'autre part de faire face aux dépenses d'avocat dont on ne pouvait prévoir le montant avec précision.

Les principaux points que l'on peut noter :

- Les taxes foncières ont augmenté d'environ 5% par rapport à 2005.
- Pas d'entretien exceptionnel, le nettoyage du jardin du 10 rue de Sèvres ayant été réglé par le propriétaire.
- Les frais de bureau sont inférieurs de 42 € par rapport aux prévisions.
- Les dépenses d'avocat sont nettement inférieures aux prévisions de 885 € .
- Le bilan montre un gain de 1127.71 € qui a permis de renflouer la réserve financière.

PREVISIONS 2007

Le comité propose une cotisation de 165 € pour l'année 2007, qui permet de présenter un budget équilibré avec une faible augmentation des différents postes (sauf pour le poste d'avocat ramené à 300 €).

Le contrat d'entretien des espaces verts est en augmentation de seulement 1.03%.

Le budget prévoit toujours un poste d'amélioration des espaces verts.

Le comité disposera d'une réserve financière permettant de faire face à des dépenses imprévues et d'avoir un fond de roulement suffisant.

BILAN EXERCICE 2006

Cotisations dues	1967,53
Société Générale	
Compte-courant	3754,62
Compte-livret	7088,81
Totaux	12810,96

Report à nouveau	6877,76
Fournisseur Fuschia	4805,49
résultat gain	1127,71

Totaux	12810,96
---------------	-----------------

COMPTE RESULTAT 2006

Eaux	51,55
Frais de bureau	807,44
Entretien espaces verts	19221,96
Amélioration espaces verts	540,00
Assurances	602,62
Taxe foncière	710,00
Avocat	1114,60
régularisation 2005	486,93
resultat gain	1127,71
Totaux	24662,81

Cotisations	24480,00
Produits financiers	182,81

Totaux	24662,81
---------------	-----------------

PREVISIONNEL 2007

Eau	60,00
Frais de bureau	850,00
Entretien Espaces verts	19440,00
Amélioration Espaces verts	600,00
Assurances	620,00
Taxe foncière	750,00
Avocat	300,00

Totaux	22620,00
---------------	-----------------

Cotisations	22440,00
Produits financiers	180,00

Totaux	22620,00
---------------	-----------------

	Réalisations 2006	Prévisions 2006	Ecart
1. Charges			
Eau	51,55	70,00	-18,45
Frais de bureau	807,44	850,00	-42,56
Entretien espaces verts	19221,96	19222,00	-0,04
Amélioration espaces verts	540,00	600,00	-60,00
Assurances	602,62	600,00	2,62
Taxe foncière	710,00	680,00	30,00
Avocat	1114,60	2000,00	-885,40
regularisation 2005	486,93	0,00	486,93
Totaux	23535,10	24022,00	-486,90
2, Produits			
Cotisations	24480,00	24480,00	0,00
Produits financiers	182,81	180,00	2,81
Profit exceptionnel	0,00	0,00	0,00
Totaux	24662,81	24660,00	2,81
3, Résultats	1127,71	638,00	489,71